

» Le plancher peut être attaché au câble de suspension par l'intermédiaire de quatre fortes chaînes fixées aux quatre anneaux de levage *a*.

» Le plancher est encore attaché avec des chaînes au cuvelage même. Aux anneaux de suspension *a* sont fixées des chaînes *c h*, terminées par de forts crochets venant saisir l'anneau qui termine les chaînes *c h* fixées aux nervures du cuvelage.

» D'un anneau renforcé de la chaîne *c h*, part une seconde chaîne *c h*<sub>2</sub> de longueur plus grande et également terminée par un crochet. En détachant les chaînes *c h*, et en retirant les verrous, on peut descendre le plancher sans que celui-ci cesse d'être relié par les chaînes *c h*<sub>2</sub>, au cuvelage, ce qui augmente évidemment la sécurité.

» C'est ce plancher qui a été utilisé pour l'épuisement du puits n° 9 et pour la pose des cuvelages. Les tronçons constituant un anneau de cuvelage sont descendus sur le plancher de travail, puis mis en place. »

*Charbonnages d'Anderlues : Installations sanitaires  
et hygiéniques.*

Le même Ingénieur décrit dans les termes suivants le lavoir-vestiaire établi au siège n° 2 des charbonnages d'Anderlues :

« Un lavoir-vestiaire a été établi au siège n° 2 du charbonnage du Bois de la Haye, dans un nouveau bâtiment spécialement aménagé à cet effet et occupant un espace de 21<sup>m</sup>20 × 19 mètres. Il se compose d'un hall de 20<sup>m</sup>20 × 7<sup>m</sup>50, servant de vestiaire et où sont installés 500 monte-habits, et de deux annexes où sont installées les douches.

» Le hall est blanchi à la chaux; 16 mitres de ventilation et des fenêtres en assurent l'aérage. Les installations sanitaires proprement dites comportent 52 bains-douches pour ouvriers, 5 bains-douches pour porions et 4 baignoires pour ingénieurs. Le revêtement des cabines est en briques émaillées; les baignoires sont en fonte émaillée.

» Le chauffage des locaux est assuré par des tuyaux à ailettes et des radiateurs. Ces appareils de chauffage sont alimentés par de la vapeur fournie par les générateurs existants et détendue à 3 atmosphères de pression. Un manomètre permet de se rendre compte en tout temps de la valeur de la détente et une soupape de sûreté s'oppose à toute surpression.

» L'eau d'alimentation des douches est chauffée par la vapeur même. Ce lavoir est utilisé par les ouvriers du siège n° 2 descendant par le puits n° 2 et par la majeure partie des ouvriers du même siège mais descendant par le puits n° 4, à 300 mètres du premier. »

*Charbonnages de Ressaix (locomotives à benzine) : Erratum.*

Dans le rapport du 2<sup>me</sup> semestre 1910, publié dans le volume XVI, une faute d'impression fait dire, page 669, qu'il s'agit de remorquer des trains sur une pente de « 7 % ». C'est évidemment « 7 ‰ », soit 7 millimètres par mètre, qu'il faut lire.

